



LE TRANSPORT ET ANDRESY

Cette réflexion a comme objectif l'analyse du besoin des citoyens d'Andrésy en matière de transport. Elle ne prétend pas traiter des déplacements dont le point de départ et le point d'arrivée se situent en dehors de L'Ile de France. Nous maintenons que ces déplacements-là ne devraient pas passer par de nouvelles routes en Ile de France - mais devraient utiliser soit des modes « alternatifs » (rail/fluvial) soit de nouvelles routes bien en dehors des zones urbanisées.

Nous tenons compte de plusieurs sources de données et notamment :

- du dossier présenté par le maître d'ouvrage dans son projet de bouclage de l'autoroute A104
- de l'enquête que nous avons menée auprès des Andrésiens en décembre 2005 au sujet de leurs déplacements
- d'un dossier préparé par Pierre JOUATTE et remis à la CPDP comme contribution au dialogue en cours concernant l'A104

Le dossier présenté par le maître d'ouvrage offre peu de données concernant les besoins d'un individu en matière de déplacements. En fait, dans le dossier et dans les réunions organisées par la CPDP, on a tendance à faire des constats globaux.

Comme précisé dans le dossier de Monsieur JOUATTE, la présentation du maître d'ouvrage est parfois en décalage par rapport à la réalité pour les habitants. Par exemple, les problèmes de circulation aujourd'hui sont limités aux heures de pointe à quelques endroits précis. Or le dossier officiel donne l'impression d'embouteillages sans fin. On parle de désenclaver la boucle de Chanteloup mais sans avoir d'abord démontré la moindre saturation du trafic.

Résumé des résultats de l'enquête menée par AQPT

En annexe, nous présentons l'analyse de l'enquête menée en automne 2005 à Andrésy. Nous reprenons ici quelques points que l'enquête a fait ressortir :

- pour emprunter le RER à FIN D'OISE pour aller au travail, 52% des gens utilisent la voiture personnelle et 42% vont à pied
- les lignes SNCF (sur Saint Lazare) sont empruntées par 19% des gens qui utilisent le train pour aller au travail
- pénurie de place de parking à FIN D'OISE à partir de 07h15 (environ) en semaine
- nombreuses remarques sur le manque de trains sur la ligne MANTES/PARIS (au mieux toutes les 25 minutes - aux heures de pointe seulement)
- nombreuses remarques sur les irrégularités des bus, le manque de pistes cyclables...



Quelques observations concernant les problèmes de circulation rencontrés par les Andrésiens

Les problèmes de circulation ne viennent pas d'un réseau saturé et ils doivent être identifiés. Au niveau de chaque commune, cette tâche est relativement facile. Dans le cas d'Andrésy, les problèmes les plus significatifs sont listés ci-dessous :

- traversée de l'Oise : en écoutant le débat du CNDP, nous avons parfois eu l'impression que ce pont est quasiment toujours bloqué par un excès de trafic. En fait, on constate des problèmes seulement aux heures de pointe le matin et le soir. Approximativement de 07h45 à 08h45 et de 18h15 à 19h15, du lundi au vendredi seulement.
- RN 184 : nous n'allons pas répéter les constats de Monsieur JOUATTE concernant les problèmes de cette route. Il suffit de dire que les Andrésiens constatent un problème aux heures de pointe que ce soit pour aller vers le A15 ou dans la direction de Saint Germain
- Traversée de POISSY pour rejoindre l'A13/A14/ORGEVAL : les Andrésiens sont nombreux à se diriger vers l'A13/A14/ORGEVAL. Aux heures de pointe (y compris celles engendrées par les commerces à ORGEVAL), la traversée de POISSY peut être difficile. Ce constat est particulièrement vrai dans le sens A13/ANDRESY

Nous excluons de cette liste :

- les problèmes rencontrés en direction de PARIS sur les autoroutes A13 et A15.
- les autres problèmes rencontrés sont internes à la commune (parking au centre ville/à la Poste...).

Eventuelles solutions

Si les points listés ci-dessus étaient traités, les problèmes journaliers de déplacement des Andrésiens seraient résolus. De telles solutions nécessitent nullement la construction d'une autoroute :

- traversée de l'Oise : une solution pourrait être un nouveau pont traversant la SEINE à l'ouest d'Andrésy. Toutefois, cette solution onéreuse pourrait être évitée en faisant une analyse détaillée des problèmes dans chaque commune. En ce qui concerne notre enquête sur les déplacements des Andrésiens., l'analyse montre que :
 - o un service des trains SNCF (Mantes/Saint Lazare) amélioré réduirait le nombre de personnes conduisant leur voiture jusqu'à FIN D'OISE. Aujourd'hui dans le meilleurs des cas, il y a un train toutes les 25 minutes. Il faudrait sans doute doubler la fréquence aux heures de pointe et on pourrait ensuite viser 40 à 50% des déplacements en train à PARIS (aujourd'hui seulement 19%)



- il faudrait aussi maintenir un service correct en dehors des heures de pointe. Le service actuel (souvent une fréquence d'une heure) ne risque pas de fidéliser les clients,
- un nombre important de personnes conduisent de NEUVILLE à FIN D'OISE afin d'éviter les paiements exigés au parking de NEUVILLE. On augmente ainsi le nombre de véhicules traversant l'OISE à ANDRESY. Afin de résoudre ce problème, il faudrait améliorer la coopération entre les communes/SNCF etc (et non construire une autoroute),
- un service d'autobus fiable et rapide de FIN D'OISE jusqu'à ANDRESY réduirait le nombre de véhicules traversant ce pont et notamment aux heures de pointe.
- Aujourd'hui l'offre est limitée aux heures de pointe et le fonctionnement du terminus à FIN D'OISE est loin d'être idéal. Des véhicules à capacité réduite par rapport aux autobus de 50 à 60 places (environ) mais à fréquence accrue doivent être envisagés
- des pistes cyclables et un service de « gardiennage » à FIN D'OISE réduirait à nouveau le nombre de véhicules sur le pont
- faciliter l'itinéraire des piétons qui traversent le pont puis se voient confrontés à un parcours du combattant afin d'arriver aux quais. A-t-on envisagé une passerelle allant directement du pont jusqu'au quai ?

En conclusion : AMELIORER LES TRANSPORTS EN COMMUN

- RN 184 : les améliorations proposées par Monsieur JOUATTE auraient un effet majeur. Nous parlons ici des améliorations de la route existante de la RN 13 jusqu'au nord de l'A15, essentiellement en rendant efficace les carrefours. En effet, même si son projet d'enterrer une quasi autoroute est plus séduisante que les projets du dossier du maître d'ouvrage, nous maintenons que toute nouvelle route de ce type est inacceptable en zone urbaine.
- Traversée de POISSY
 - Nouveau pont de TRIEL : il n'est pas trop tard pour profiter au maximum du magnifique (nouvel) ouvrage traversant la SEINE en raccordant quelques kilomètres plus loin la D154 sur la A13. Le nombre de véhicules traversant POISSY serait ainsi réduit. Les embouteillages seraient résolus. Le détail du raccordement reste à étudier. En effet il n'est peut-être pas nécessaire de prévoir 4 bretelles d'autoroute. Dans tous les cas, les terrains nécessaires ne sont pas aujourd'hui développés
 - Aménagement à POISSY : les aménagements en cours à POISSY pourrait tout de même être révisé afin de faciliter la traversée de la ville



Les solutions mentionnées ci-dessus auraient déjà un impact très positif dans la vie des Andrésiens. Toutefois, le trafic routier serait encore plus fluide si on offre de nouveaux itinéraires de transport en commun. Notamment un train/métro et un tram reliant SAINT-GERMAIN/POISSY/ANDRESY/CONFLANS/CERGY.

Afin de faire face aux augmentations des déplacements, il est impératif de développer ces itinéraires.



Conclusions

La réflexion décrite dans ce document, centrée sur les besoins des habitants, montre que les Andrésiens ont des soucis de déplacement dans leur vie de tous les jours.

Si notre démarche était appliquée à l'ensemble des communes, nous sommes persuadés que tous les problèmes majeurs de transport journalier des citoyens pourraient être maîtrisés et ensuite résolus...sans construire l'autoroute proposée.

N'oublions pas que la charte européenne de l'environnement reflète un réel souhait de mettre fin à la destruction écologique. Aussi d'un point de vue plus pragmatique, le budget pour un (voire 2) véhicule par ménage ne cesse de croître chaque année. Il faut profiter de cette opportunité pour changer notre façon de nous déplacer.

Monsieur le Maître d'ouvrage, l'objectif à prendre en considération n'est pas de relier deux pôles économiques CERGY-POISSY comme vous l'affirmez mais, dans un souci collectif, d'améliorer dans chaque ville les déplacements journaliers des citoyens.



Décembre 2005

APPENDIX

Analyse enquête "Modes de Déplacements et Transports 2005"

Nous avons diffusé 400 questionnaires entre juin et octobre 2005:

- aux usagers des transports en commun (gare SNCF Andrézy - Gare de Fin d'Oise)
- aux habitants (par le biais des commerces, boîtes aux lettres, opération "Semaine du Développement Durable, participation au Forum des Associations d'Andrézy 2005)
- à tous nos adhérents
- en le mettant en ligne sur notre site web
- à tous les membres du Conseil Municipal
- à la presse locale

N. B. : Rappelons également que nous entendons par modes doux ou circulations douces : la marche à pieds, l'usage de la bicyclette, des rollers...

Au terme de cette enquête :

- Plus de 60 questionnaires nous ont été retournés : un résultat tout à fait satisfaisant pour une association comme la nôtre. Les personnes qui y ont répondu l'ont fait consciencieusement et n'ont pas hésité à prendre part à notre réflexion sur la mise en place de transports dits alternatifs en proposant différentes solutions.
- Seuls deux élus nous ont répondu mais à titre personnel. Nos élus sont-ils si peu concernés par les problèmes auxquels sont confrontés quotidiennement les Andréziens dans leurs déplacements?

Analyse des réponses obtenues

76% des personnes qui nous ont retournés le questionnaire sont des actifs.

Concernant leurs déplacements actuels :

- **déplacements travail :**

58% des personnes interrogées marchent à pieds pour rejoindre les moyens de transports en commun desservant leur lieu de travail

La voiture individuelle reste le moyen de transport le plus utilisé pour se rendre au RER (52%) contre 42% pour la marche à pieds ; 37% des personnes interrogées utilisent leur véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail.

Les deux lignes SNCF (Paris-Mantes et Paris-Cergy) sont peu empruntées (19%) car l'accès à la Défense et au centre de Paris est moins facile et la fréquence des trains souvent problématique.

Les adeptes du vélo enfourchent leur bicyclette pour : se rendre au travail (60%) ou pour emprunter ensuite les transports en commun en gare de Fin d'Oise (40%).

- **déplacements loisirs :**

dans le cadre de leurs activités de loisirs sur la commune, les Andréziens marchent (37%), utilisent leur voiture (33%) ou leur vélo (22%). D'où l'intérêt de réfléchir à un meilleur partage de l'espace "voirie" pour encourager le développement de la marche et du vélo.

Si ces activités ont lieu en dehors d'Andrézy, les déplacements se font essentiellement en voiture (37%) ou en train/RER (22%) pour aller sur Conflans, Poissy, Paris, Saint Germain et Cergy.

- **déplacements courses :**

La voiture arrive en tête (43%) suivie de la marche à pieds (37%). Les commerces et le marché se trouvent essentiellement en centre-ville, boulevard Marc Noël. Pas de transport en commun de proximité pour faciliter les déplacements. Pas de mobilier urbain sécurisé et dédié au vélo pour accueillir ses utilisateurs lorsque ces derniers font leurs courses à Andrézy. C'est pourquoi les difficultés de stationnement sont situées aux abords des principaux commerces comme le Marché (84%), les boutiques du vieux centre (66%) et des équipements publics comme la Poste (81%).

Les déplacements des Andrésiens pour leurs courses hors commune se font en voiture (63%) ou en empruntant train et RER (11%) pour se rendre dans les villes de Conflans, Carrières-sous-Poissy et Poissy.

- **déplacements scolaires et étudiants :**

Ces derniers se font sur Andrésey essentiellement à pied (46%) car le nombre et la répartition des écoles maternelles et élémentaires le permettent. 20% des personnes interrogées utilisent leur voitures. D'où l'intérêt de mesurer l'accueil, par les familles, de l'expérience "Pedibus menée depuis septembre 2005 par l'Ecole Denouval (voir article p4). 14% prennent le train : c'est le cas notamment des collégiens qui habitent l'Est de la ville (halte de Maurecourt).

Quant aux déplacements scolaires et étudiants hors Andrésey (train/RER : 46% - bus : 23%), ils concernent essentiellement les élèves sectorisés au lycée de Conflans ainsi que les étudiants qui se rendent à Nanterre, Paris ou Cergy.

- **déplacements en taxi :**

63% des personnes interrogées n'utilisent jamais le taxi car ce moyen de transport est jugé trop onéreux (77%). Ceux qui prennent un taxi le font pour des raisons professionnelles (52%) et pour se rendre à l'aéroport (55%).

Les besoins en matière de transports est une préoccupation pour 91% des personnes ayant répondu à notre enquête car elles considèrent les solutions qui leurs sont actuellement proposées comme insuffisantes. C'est pourquoi le véhicule individuel constitue à la fois le moyen de transport le plus rapide (64%), le plus fiable (55%), le plus souple (77% contre 3% pour les transports en commun) et tout aussi sécurisant que les transports en commun (42% pour chacun). Néanmoins, les personnes que nous avons interrogées, reconnaissent que les nuisances dues à l'usage de la voiture ont augmenté (61% pour Andrésey et 83% pour l'Île-de-France), sans oublier les problèmes de stationnement. **C'est ainsi que 95% des Andrésiens éprouvent des difficultés pour trouver une place sur le parking du RER en gare de Fin d'Oise.**

Seuls 5% des Andrésiens perçoivent une amélioration dans leurs déplacements et 61% se prononcent pour une offre en transports en commun sans changement.

Une leur d'espoir toutefois : aux yeux des Andrésiens, les modes doux constituent les moyens de transports les plus économiques (52%) et les plus agréables (56%). 87% d'entre eux sont ainsi prêts à modifier leurs habitudes sous réserve d'installation d'équipements d'accueil vélos/rollers sécurisés et propres.

Que ce soit dans le cadre de leurs déplacements professionnels, de loisirs ou de courses, les Andrésiens sont confrontés à des difficultés croissantes. Difficultés qui doivent être prises en compte dans une réflexion globale sur l'aménagement de leur ville et de leur région pour 90% d'entre eux (intercommunalité, PLU, PDU). 98% vont jusqu'à se prononcer en faveur de l'intégration d'un plan local de déplacements et de stationnement dans le futur PLU de notre commune.

Nombreux sont ceux qui nous ont fait part de leurs observations sur leurs déplacements sur Andrésey et sur les gares SNCF/RER les plus proches de la commune

:

1- le vélo et la marche

Actuellement, pas de partage réel de l'espace de circulation sur la commune d'Andrésey

Manque d'équipements sécurisés et propres permettant de laisser son vélo en gare

Manque d'infrastructures permettant de partager l'espace routier de la commune jusqu'aux gares pour se déplacer en toute sécurité : création de pistes cyclables sécurisées, itinéraires piétons; éclairage public défaillant dans certaines rues et sentes

Les trottoirs sont jugés impraticables par les piétons et représentent un réel danger pour leur circulation.

Expérience Pedibus menée à l'initiative des parents entre deux établissements scolaires : il est indispensable que les services techniques procèdent au balisage du circuit. Balisage indispensable pour assurer la sécurité des enfants et des accompagnateurs, permettre aux automobilistes de reconnaître les emplacements du Pedibus et encourager le développement de ce projet sur l'ensemble de la commune.

Remise en question de la localisation excentrée du futur collègue (circulation douce et accueil des vélos possibles?)

2- le train

Manque cruel de places sur le parking de Fin d'Oise saturé dès 7h, 7h30 chaque matin.

Rappeler que ces automobilistes qui utilisent leur véhicule pour ensuite prendre les transports en commun n'ont que cette solution lorsqu'ils franchissent la porte de leur domicile. Certains se disent favorables à la mise ne place d'abonnement ou accès privilégié pour les habitants de Conflans-Maurecourt-Andrésey.

Fréquence des trains mise en cause par les voyageurs (horaires et ponctualité) considérés comme du bétail. Ils souhaitent un meilleur maillage des transports existants et l'allongement des horaires.

Ligne SNCF Paris-Andrésey-Mantes : la circulation des tains remise en cause par les voyageurs (un train toutes les 30 mn, lorsqu'il y a des problèmes technique, il faut parfois attendre une heure pour avoir un train!

3- voiture et stationnement

Demander des aménagements contraignants en ville pour éviter le passage des voitures en transit et favoriser ainsi la circulation douce des Andrésiens.

Stationnement dégradé à Andrésey le samedi matin (Marché), dans le quartier Fin d'Oise (mécontentement des riverains et des usagers du RER qui ne peuvent s'y rendre qu'en voiture.

4- bus

Remise en question de la localisation excentrée du futur collège : des lignes de bus jusqu'au futur établissement?

Penser aux bus le mercredi et samedi permettant de desservir le marché et toutes les activités de loisirs sur Andrésey et communes voisines.

Horaires souvent dénoncés pour leur inadaptation aux horaires des RER et donc aux besoins des Andrésiens.

Demande de petits bus à la demande pour les déplacements sur Andrésey.

5- taxis

Tarifs jugés excessifs et refus de prise en charge pour petites distances

Pour conclure

Ce que souhaitent les personnes interrogées

- une amélioration des moyens de transports existants (horaires, stationnement parking, ...)
- le développement des modes doux à condition que des aménagements réels et sécurisés soient effectués.
- Une réflexion globale sur leurs déplacements et sa prise en charge par les potliques. Mais y a t'il une réelle volonté politique au niveau local?

Les Andrésiens se déplacent vers l'Est d'Andrésey pour leur travail, leurs loisirs et leurs courses sans oublier les étudiants.

Dans ce cas, quelle politique intercommunale des transports pourra être mise en place pour améliorer le sort des Andrésiens alors que leurs déplacements sont hors périmètre intercommunal? Quelle sera donc la position de notre maire chargé notamment des transports au sein de la future Communauté de communes des 2 Rives? Comment, dans ce cas, réussir la mutualisation des dépenses pour améliorer les moyens de transports? De façon plus générale, ce projet intercommunal est-il aussi pertinent que veulent bien nous le faire croire nos élus?

Compte tenu des nombreuses réponses et propositions sur les transports des personnes interrogées, notre document soulève les difficultés quotidiennes croissantes auxquelles les Andrésiens font face dans leurs déplacements et qui, n'en déplaise à nos élus, doivent être pris en considération, étudiés sérieusement et résolus. C'est tout de même l'une des missions premières d'une municipalité respectueuse de ses administrés.